

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 07 janvier 2006

Notre assemblée Générale s'est tenue au restaurant "L'ESCURIAL" au Teich le samedi 7 janvier à 18 heures. Vingt cinq personnes ont participé à cette réunion qui fut suivie d'un dîner fort sympathique "au coin du feu " dans ce même restaurant.

Le Président Jacques Veen a fait le bilan de nos activités en 2005 d'où il ressort que notre jeune association poursuit son développement de façon satisfaisante. Mais nous devons continuer à recruter pour assurer l'avenir.

Le rapport moral du Président sortant a été adopté à l'unanimité.

La trésorière Anne-Marie Roumec a présenté le rapport financier. Les dépenses ont été un peu supérieures aux recettes cette année mais cela est dû principalement aux achats de pavillons pour les futurs adhérents (recettes potentielles pour 2006) et à l'aide apportée par l'Association pour assurer le succès de la première régata officielle pour nos bateaux, la **680-CONNEXION** (dépense non reconduite en 2006).

Le fond de trésorerie étant encore suffisant, il n'est pas proposé d'augmentation de la cotisation pour 2006. **La cotisation 2006 reste donc à 15 EUROS. S'il vous plait, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, envoyez sans tarder votre chèque à Anne-Marie Roumec. MERCI**

Le rapport financier de la trésorière a été adopté à l'unanimité.

Après l'appel des candidatures et l'élection des membres du bureau 2006, voici le nouveau bureau constitué pour 2006 :

Président : **Jacques Veen**
Secrétaire : **Jean-Claude Faucher**
Trésorière : **Anne-Marie Roumec**
Chargé de mission et développement : **Laurent Berton**
Conseillère technique : **Chantal Pivert**

Le Secrétaire Général de 2005 Jean-Paul Tisé n'a pas souhaité se représenter en 2006 mais reste adhérent. Au nom de tous, le Président l'a été vivement remercié pour son travail, c'est un des membres "fondateurs" de notre Association. Nous saurons encore le solliciter !

Il est procédé ensuite au débat sur la programmation de nos activités en 2006. Le programme retenu est accessible sur ce site (rubrique "Activités")

Autres points évoqués :

UNAM 33 : Le Président a fait le point de sa participation aux travaux de l'UNAM33.

Assurance de votre bateau : Le point a été fait par Jean-Paul Tisé.

L'assurance annuelle du bateau se compose en général de 2 parties (mais ne dispense pas de l'assurance individuelle pour tous les membres de l'équipage, soit par la licence, soit par assurance journalière) :

- la garantie "responsabilité civile" (sachant que le skipper est responsable devant les tribunaux)
- la garantie "tout risque", en principe après expertise du bateau (attention au coût de l'expertise). La franchise appliquée en cas de dommage est variable et majorée parfois de 30 % si le bateau est au corps mort.

Projet de cabane au port du Canal (Gujan) Projet présenté sur l'initiative de Laurent Berton
Des cabanes peuvent être attribuées par le Conseil Général à des associations candidates qui réunissent, comme la nôtre, des bateaux caractéristiques du Patrimoine du Bassin (Jouët par exemple).
Affaire à suivre.

La réunion de l'Assemblée Générale s'est terminée par le dîner traditionnel, apprécié par tous pour son bon rapport qualité/prix.

Bonne Année 2006 à tous

Bon vent aux heureux skippers de ces merveilleux bateaux
Et participez nombreux à nos différentes sorties organisées,
vous pouvez également en proposer d'autres

A bientôt

Le Bureau